

2 Politique

Dans la perspective des prochaines législatives Quid de la participation de la CPNR ?



Le président des Démocrates, Guy Nzouba Ndama, parlant pour les prochaines Législatives.

J.K.M

Libreville/Gabon

Plusieurs ténors de ce regroupement politique ont clairement laissé entendre leur participation à ce scrutin. D'autres semblent être dans l'expectative.

EST- il prématuré de s'interroger pour savoir sous quelle forme la Coalition pour la nouvelle République (CPNR) devrait prendre part aux prochaines élections législa-

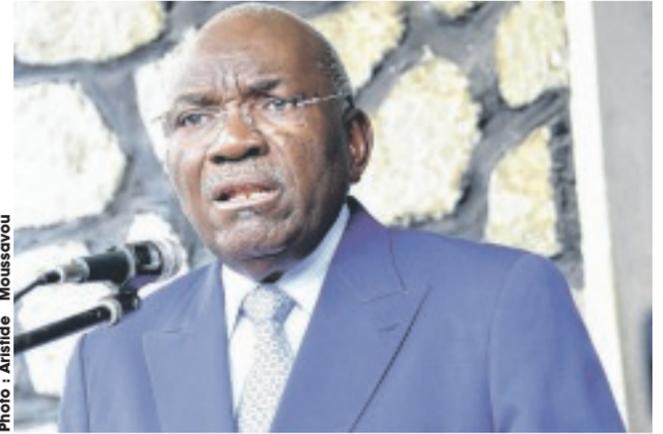
tives ? Cette interrogation paraît pertinente, au regard de la volonté affichée clairement par plusieurs ténors de ce regroupement, formé autour de Jean Ping, de participer à ce scrutin. Il en est ainsi du président des Démocrates, Guy Nzouba Ndama, dont la formation politique " n'a pas vocation à rester éternellement dans l'opposition". Et du secrétaire général du Rassemblement Héritage et modernité (RHM), Michel Menga M'Essone, qui, récemment, au cours d'une rencontre, a



Les présidents du PGP, Joseph Benoît Mouity Nzamba...

invité ses troupes à intensifier leurs actions sur le terrain en vue de cette échéance. D'un autre côté, l'Union pour le progrès et la liberté (UPL) par la voix de son président, Blaise Ivanga, a laissé entendre, dernièrement, à Koula-Moutou, "qu'en l'état actuel de notre dispositif électoral, sa formation politique ne participerait probablement pas à ces élections". Si la position de l'UPL peut paraître anecdotique au sein de la CPNR, elle est tout de même révélatrice des di-

vergences d'appréciations qui minent ce regroupement au sujet des Législatives à venir. Surtout que, dans le même temps, l'Union nationale de Zacharie Myboto, le Parti gabonais du progrès (PGP) de Mouity Nzamba ne se sont pas encore clairement prononcés. Dans tous les cas, on pourrait être tenté de penser que, au sein de la CPNR, l'a majorité militerait plutôt pour une participation aux Législatives. Ce qui, dans une certaine mesure, pourrait expliquer les tournées



... Et de l'UN, Zacharie Myboto ne se sont pas encore prononcés.

qu'effectuent, depuis un certain temps, plusieurs membres de cette Coalition à travers les différents arrondissements de Libreville. Depuis plusieurs week-ends, en effet, ils ont initié des causeries au cours desquelles ils édifient les Librevillois sur leur combat politique. Plusieurs observateurs n'y ont vu qu'une manière subtile de surfer sur la dynamique née de la dernière élection présidentielle et d'entretenir la flamme dans la perspective des élections des députés à

L'Assemblée nationale. Et, dans cette dynamique, les potentiels candidats des Démocrates et RHM semblent avoir une bonne longueur d'avance. Vu que, sans tambour ni trompettes, depuis plusieurs semaines, ils séjournent régulièrement dans les circonscriptions où ils devraient solliciter les suffrages de leurs compatriotes. Toute attitude qui, selon eux, découlent du " principe d'indépendance et de souveraineté" propre à tout parti politique.

Après le report des élections législatives en avril 2018

L'Union nationale dénonce la décision

A.N

Libreville/Gabon

RÉAGISSANT, samedi dernier, au siège de l'Union nationale (UN) au récent report des élections législatives en avril 2018 par la Cour constitutionnelle, le vice-président de l'UN, Raphaël Badenga Lendoye, a déclaré qu'il est " inadmissible que la Haute juridiction se fonde sur les conclusions d'un dialogue politique pour passer outre

les dispositions claires et précises de la Loi fondamentale". En fondant notamment son argumentaire sur le fait que " le Dialogue d'Angondjé ne peut ni s'assimiler à une Conférence nationale, comme ce fut le cas en 1990, ni aux Accords de Paris de 1994, ni aux Accords d'Arambo en 2006 qui, à chaque fois, ont impliqué toute la classe politique nationale. Des rencontres qui n'ont pas eu pour effet de transgresser la loi". En présence du président

de l'UN, Zacharie Myboto, et du vice-président Casimir Oyé Mba, il a précisé que " la prorogation d'un mandat est une extension hors délai d'une nomination ou d'une délégation de pouvoir octroyée. Elle doit avoir un caractère exceptionnel et s'appuyer sur des bases légales incontestables. L'article 4 alinéa 4 de la Constitution ne s'applique qu'aux institutions pourvues par élection (présidence de la République, parlement, Conseils locaux) et non à celles qui le sont par nomi-

nation comme le Conseil national de la Communication (CNC)". D'après le vice-président de l'UN, " une telle position annonce, sans conteste, une succession de décisions similaires pour d'autres institutions, dont les mandats arrivent à terme, conformément aux lois qui les réglementent ou aux décisions qui les concernent, comme le Conseil économique et social (CES)". Or selon lui, " dans cette entreprise, la Cour constitutionnelle oublie sa propre jurisprudence".



Le vice-président de l'UN, Raphaël Badenga Lendoye, lors de son intervention.

Opposition/ CPNR

Plus d'affrontement avec les Forces de l'ordre

E.L

Libreville/Gabon

RÉUNIS samedi dernier, au QG de Jean Ping, autour de Jean Eyeghe Ndong, partisans et sympathisants de la Coalition pour la nouvelle République (CPNR) ont affirmé leur détermination à poursuivre leur combat politique sans plus affronter les Forces de l'ordre. Pour l'ancien Premier ministre d'Omar Bongo Ondimba, cette initiative vise à démontrer à l'opinion nationale et internationale que, contrairement à ce qui se dit ici et là, " ils ne sont ni partisans de la violence ni de la haine ou de la division". D'autant plus que,



Vue de la tribune officielle.

selon lui, il ne sert plus à rien d'exposer les populations et leurs militants à la répression des agents commis au maintien de l'ordre public. Poursuivant son propos, le

sénateur du 2e arrondissement de la commune de Libreville a " jugé grave la situation sociopolitique et économique actuelle du pays, caractérisée par des nombreuses grèves paraly-

sant l'administration publique et les entreprises". Une situation qui, a-t-il poursuivi, se matérialise par un ralentissement de l'activité économique et des licenciements un peu



Jean Eyeghe Ndong, lors de son intervention.

partout. Ce qui, a-t-il précisé, " pourrait aggraver les tensions sociales". Dans la foulée, il a annoncé le lancement de l'initiative " Samedi jaune" consistant, pour leurs partisans et mi-

litants, " à se vêtir d'un vêtement ou d'un accessoire jaune à partir du samedi prochain, tout en observant une minute de silence à 6 heures du matin et 18 heures le même jour".